



PROMOTION 2021 Manon Chagnon

La nouvelle ère des aires de jeux

Des espaces ludiques au sein de l'espace public

Ce mémoire a pour objectif de questionner la place du jeu en ville, son intérêt, ainsi que les enjeux qu'il engage. Les espaces de jeu au fil du temps ont inscrit des pratiques libres et sensibles dans l'espace public, jusque l'avènement de la ville du XXème siècle, et de l'urbanisation d'après-guerre qui les a circonscrit dans les familières aires de jeu. Ces espaces dédiés à l'activité physique et ludique des enfants, que l'on veut aujourd'hui maîtriser et surveiller, finissent par atrophier la pratique ludique, et par là, le bon développement de l'enfant. En effet, la pratique du jeu chez l'enfant, engage des enjeux bien plus importants qu'il n'y paraît, et voici pourquoi il est indispensable de remettre en cause la spécialisation de ces espaces, que l'urbanité contemporaine opprime.

Le but de ce mémoire est donc d'ouvrir les réflexions spatiales à savoir, dans quelles mesures le designer d'espace peut-il réintroduire et diffuser le jeu dans nos espaces publics ? C'est à travers des séries d'observations et d'analyses qu'il sera d'abord démontré que l'espace urbain est un espace riche, qui inspire des pratiques spontanées, alors même qu'il ne réserve aucune forme de pratiques ludiques. Il s'agira alors d'étudier une requalification de ces espaces, dans l'intention de conjuguer jeu et espace public, au travers un principe de Ville Récréative. Un concept qui cherche à donner de l'ampleur au jeu,

en revalorisant des usages libres au sein de l'espace public. Le design d'espace détient un rôle essentiel dans cette réinterprétation, qui doit réenvisager et replacer la part de jeu dans la conception urbaine, afin de faire des villes de demain, des espaces inclusifs, à l'échelle de nos petits citoyens.